

Désignation du secrétaire de séance : **Mme Laissac**

 <p>académie Versailles</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Yvelines</p> <p>éducation nationale</p>	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité</p> <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p><b>Ecole Maternelle Du Petit Bois</b> <b>6 bis rue du Président Coty</b> <b>78940 LA QUEUE LEZ YVELINES</b></p>	
<b>Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 1</b> <b>en date du 09/11/2020</b>		
<p style="text-align: center;"><b>Education Nationale</b></p> <p><u>Présents :</u> Directrice: Stéphanie Leblanc</p> <p>Enseignants : Tatiana Laissac Sébastien Etre Virginie Esteve</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u> Mme Allora IEN</p>	<p style="text-align: center;"><b>Parents d'élèves</b></p> <p><u>Présents :</u> Michel Neves Stéphanie Lederer Anne-Hélène Exibard Stéphane Giaccobi Elodie Doutreleau</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u> Ingrid Souchard</p>	<p style="text-align: center;"><b>Commune</b></p> <p><u>Présents :</u> Martine Puyguiraud</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u></p>

Début du conseil : **18h30**

Les délégués des parents ont demandé à prendre la parole avant l'ouverture du conseil.

" Tant d'événements se sont passés depuis les vacances de la Toussaint, aussi nous souhaitons profiter de ce conseil d'école pour prendre la parole.

Tout d'abord, nous voulons témoigner de notre attachement à l'école en nous associant à l'hommage rendu à la mémoire de Samuel Paty. L'école, cette institution que nous chérissons tant et pour laquelle nous nous investissons a subi un attentat terroriste innommable. Nous voulons témoigner notre solidarité à l'équipe enseignante qui poursuit sa mission dans ce contexte difficile.

Au-delà de la crise de sécurité liée aux risques d'attentat, notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent et le gouvernement impose un reconfinement sans pour autant fermer les écoles. Nous vous avons donc retrouvés dès la rentrée avec les incertitudes légitimes que génère cette situation. Notre gouvernement a dit combien la continuité pédagogique est importante et nous mesurons que vous êtes en première ligne dans cette crise sanitaire et nous vous remercions sincèrement.

les parents délégués "

Nous remercions les délégués pour leur message de soutien et de solidarité. Il est vrai que les conditions actuelles sont difficiles mais nous essayons de protéger le plus possible nos jeunes élèves de cette atmosphère anxiogène.

## **Fonctionnement du Conseil d'école**

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'école du 02/07/2020.

Après lecture, le procès-verbal est approuvé.

- 2) Composition et compétences

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le projet d'école.

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- ❖ Le directeur de l'école, président ;

- ❖ Deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal ou le président de l'EPCI compétent)
  - ❖ Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
  - ❖ Un des maîtres du RASED
  - ❖ Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
  - ❖ Le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.
  - ❖ L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.
- Assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école pour les affaires les intéressant :
- ❖ Les autres personnels du RASED, les médecins chargés du contrôle médical scolaire, les infirmiers et infirmières scolaires, les assistants de service social et les agents spécialisés des écoles maternelles ; en outre, lorsque des personnels médicaux ou paramédicaux participent à des actions d'intégration d'enfants handicapés, le président peut, après avis du conseil, inviter une ou plusieurs de ces personnes à s'associer aux travaux du conseil ;
  - ❖ Le président, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.
  - ❖ Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école.
  - ❖ Il est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.
  - ❖ Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Compétences :

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- ❖ Adopte le projet d'école et est associé à son élaboration ;
- ❖ Vote le règlement intérieur de l'école ;
- ❖ Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire

### 3) Résultats des élections

Les élections ont eu lieu le vendredi 9 octobre. Sur 154 parents inscrits, 104 ont voté. Parmi ces votes on compte 8 bulletins nuls donc 96 suffrages ont été exprimés soit un taux de participation de 67,53%. Ce taux était de 44,77% l'année dernière et de 62,86 % en 2018.

Six parents se présentaient sur une liste indépendante.

Sont élus :

Mme Souchard (maman d'Apolline MS)

M. Neves (papa de Célia MS)

Mme Lederer (maman de Margot GS)

Mme Exibard (maman d'Aurore GS)

M. Giaccobi (papa de Gauthier GS)

Mme Doutreleau (maman de Lenny PS)

### 4) Règlement intérieur

Il n'y a pas de changement du règlement intérieur voté le 8 novembre 2019.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

## **Vie de l'école**

### 1) Effectifs et organisation pédagogique

Nous avons actuellement 81 élèves inscrits : 21 en PS, 28 en MS et 32 en GS.

Les élèves sont répartis ainsi :

3 classes de PS/MS/GS avec 7PS / 9MS / 11GS dans les classes de M. Etre et Mme Leblanc et 7PS / 10MS / 10 GS dans la classe de Mme Laissac.

Nos effectifs ont légèrement diminué mais nous attendons 4 nouveaux élèves : 2 GS et 2 PS à partir de janvier. Un élève de GS déménage pendant les vacances de Noël.

### 2) Modalités de communication avec les parents

Les parents peuvent communiquer avec les enseignants via le cahier de liaison, le mail de l'école

[0783367L@ac-versailles.fr](mailto:0783367L@ac-versailles.fr), par téléphone (ils peuvent laisser un message sur le répondeur lorsque l'appel est passé sur les heures de classe) ou via le site de l'école sur Toute Mon Année Académie de

Versailles, <http://PetitBois78940.ac-versailles.toutemonecole.fr>

Les délégués des parents d'élèves ont également ouvert un groupe privé Facebook sur lequel ils mettent toutes les informations liées à l'école : Ecole maternelle LQLY. Et ils feront également des communiqués par mail aux parents qui ont autorisé l'utilisation de leur mail par les délégués.

### 3) Projet d'école

Rappel des grands axes et des fiches " action " mis en œuvre cette année :

A- la construction du nombre

Fiche action n°1 : *donner du sens aux activités numériques*

B- l'écrit

Fiche n°2 : *comprendre les spécificités du langage écrit*

C- comprendre la fonction de l'école

Fiche n°3 : *apprendre à respecter les règles et à développer son autonomie*

Fiche n°4 : *Ateliers individuels de manipulation pour agir, comprendre, apprendre et devenir élève* (en lien également avec l'axe A)

Fiche n°5 : *Première éducation à la sécurité routière*

Fiche n°6 : *Première éducation au développement durable et au respect de la nature : jardiner à l'école.* (en lien également avec l'axe A)

Fiche n°7 : *Chorale*

Fiche n°8 : *Élevages* (en lien également avec l'axe A)

Cette année aurait dû être une année de rédaction du nouveau projet d'école pour les 5 prochaines années. Le contexte sanitaire ne l'a pas permis et nous sommes toujours dans l'attente d'un cadrage académique. Néanmoins, nous avons décidé cette année de travailler en commun avec le même thème mais également les mêmes albums et la même programmation sur les 3 niveaux, ceci afin de garder une unité pédagogique au sein de l'école.

### 4) Accompagnement des élèves : APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) et RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté)

**RASED** : Une nouvelle équipe est en place depuis le 1er septembre. Elle est composée d'une psychologue scolaire et d'1 maître E et d'1 maître G. La prise en charge se fait à la demande des enseignants. Les parents sont toujours informés du suivi fait auprès de leurs enfants. La mairie alloue un budget de fonctionnement au RASED.

**APC** : les APC ont débuté au mois de septembre. Les GS ont été évalué en début de première période pour connaître leur niveau après les mois de confinement du Printemps. Sur cette deuxième période, ils seront à nouveau évalués, cette fois dans le cadre académique d'"Une Rentrée Sécurisée au CP". Ces évaluations académiques se dérouleront jusqu'au mois de janvier. Un retour sera fait pour les parents des enfants en difficulté.

Ces évaluations servent à orienter les élèves qui en ont besoin vers le RASED, afin qu'ils soient pris en charge pour être aidés.

### 5) Sécurité : PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et exercice d'évacuation incendie

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 15 octobre. Le signal d'alarme n'a pas fonctionné nous avons dû utiliser la cloche pour effectuer cet exercice.

La mairie nous confirme que le signal d'alarme incendie a été réparé, nous ferons un nouvel exercice prochainement.

Un exercice PPMS intrusion aura lieu le 17 décembre dans la matinée. Il ne durera pas plus de 20 minutes et la position à adopter est celle de se cacher.

### 6) Coopérative scolaire

Le solde de la coopérative scolaire était de 1094,94€ au 31 août.

Nous avons dépensé :

	Recettes	Dépenses
Cotisation OCCE		176,40€
Dons des parents	1785€	
Achats pour les classes		308,89€
Cahiers de liaison		71,10€

Frais de tenue de compte		5€
Livres pédagogiques et livrets de réussite		713€

Le solde de la coopérative s'élève actuellement à 1605,55€

Nous remercions les parents pour leur générosité. Les dons ont permis d'acheter les livrets de réussite des élèves de petites et moyennes sections, les livres pédagogiques utiles aux enseignants pour l'enseignement de la phonologie et des mathématiques, des sciences et de l'autonomie dans le travail chez Acces Editions. Ils nous ont également permis de faire les achats pour les classes comme les livres pour le thème annuel (la série Zékéyé pour la première période sur l'Afrique), les ingrédients pour l'atelier cuisine...

## 7) Calendriers des évènements scolaires

Le 25 septembre : photographies individuelles

Pour la photo de classe, si elle ne peut avoir lieu, le photographe a proposé de faire un photo montage avec les photos individuelles des élèves.

Nous n'avons encore rien prévu pour les prochains évènements car nous sommes tributaires du protocole sanitaire qui évolue en fonction de la crise sanitaire actuelle.

Les délégués nous font savoir que les nouveaux parents de l'école n'ont pas pu visiter les locaux en juin et voudraient connaître les lieux de vie de leurs enfants. Nous leur proposerons de consulter un porte-vue avec les photos des différentes pièces de l'école lorsqu'ils seront invités à la fin du premier semestre pour les rendez-vous individuels parents-enseignants.

## **Liaison avec l'école élémentaire**

### 1) Liaison GS-CP

Les évaluations des CP et CE1 ont eu lieu au mois de septembre, nous en attendons les résultats.

## **Liaison avec la mairie**

### 1) Budget

		Dépenses	Solde
Fonctionnement	3760€	2502,91€	1257,09€
Pharmacie	150€	0€	150€
Noël	460€	0€	460€
Transport	1050€	0€	1050€

Nous souhaitons connaître l'avancée de notre demande de budget investissement pour 3 tablettes, 3 écrans pour projection et 3 vidéoprojecteurs. Demande qui est refusée chaque année et que nous avons revu à la baisse. Nous faisons remarquer que ces outils nous seront utiles pour la classe. En effet de plus en plus de moyens pédagogiques sont fournis sous forme numérique et peuvent être projetés à l'ensemble de la classe. Les délégués nous répondent qu'ils ont rencontré le maire le 10 octobre à ce sujet. Il leur a été répondu que le conseil attendait un projet pédagogique. Ce projet pédagogique a été donné en mars 2018, lors de notre première demande. Il sera, à nouveau, communiqué à la nouvelle municipalité.

### 2) Travaux

Le panneau d'affichage de l'école ne s'ouvre plus.

Les toilettes face aux classes de Mme Laissac et de M. Etre dégagent, une nouvelle fois, de très mauvaises odeurs, bien qu'un nettoyage soit effectué une fois dans la matinée et une fois dans l'après-midi. Les remontées d'odeurs se font par les canalisations.

Mme Puyguiraud va en parler en conseil.

### 3) Périscolaire

Septembre 2020 a vu le départ de la directrice du Centre de Loisirs, Mme Lollierou, vers un autre centre, nous avons accueilli Mme Ketty Louarn qui la remplace, secondée par Mme Carole Bonnot.

Les services de cantine ont été modifiés suite à la publication du dernier protocole sanitaire, des tables d'élémentaires ont été ajoutées dans la salle des maternelles. Cela génère plus de bruit, et les ATSEM ont constaté que les élémentaires ne faisaient pas attention à leur langage et à leurs paroles quand ils sont dans cette salle. Mmes Louarn et Bonnot nous assurent qu'elles vont faire le nécessaire pour que les enfants soient

plus attentifs à leur langage et leurs sujets de discussion. Il n'est malheureusement pas possible d'avoir une autre organisation

La séance est levée à 21h30.

Signature du président du conseil d'école

***Stéphanie LEBLANC***

Signature du secrétaire de la séance

***Tatiana LAISSAC***